

Gestion et entretien

Suite à la phase de restauration engagée grâce au Contrat Natura 2000, plusieurs phases d'entretien ont été réalisées à N+1 et N+2 pour un montant global de 6 800,00 €. Ce volet entretien stipule que la biodiversité de la cladiaie doit être maintenue par un rajeunissement périodique du milieu. Concrètement, cela conduit à la réalisation de fauches régulières avec andainage, bottelage et exportation des produits végétaux par débardage à cheval. Les sous-produits végétaux issus des saules et des frênes sont ensuite valorisés en compostage ou en paillage de culture. La bourdaine, quant à elle, est triée spécifiquement et intègre un circuit de production de teintures végétales.

Enfin, le projet a continué à prendre de l'ampleur puisque de nombreux propriétaires ont souhaité vendre leurs parcelles au Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Poitou-Charentes (voir carte) qui en a confié la gestion à la LPO. Ces 7,2 ha supplémentaires, acquis en 2012 subiront le même traitement que les parcelles déjà restaurées à savoir une phase de restauration de la végétation, suivie de phases d'entretiens périodiques.



Marais de l'Anglade



La restauration du marais de l'Anglade (17)

5

Marais

Département Charente-Maritime (17)
Commune Les Gonds
Rivière Seugne
Type de milieu Marais tourbeux alcalin
Surface totale 86 ha (marais de l'Anglade)
Surface restaurée 16,8 ha dont 4,2 ha pour la FD
Période de travaux Depuis 2009 (Été-Automne)



"Au cœur du site Natura 2000 FR5400-472 "Moyenne vallée de la Charente, Seugnes et Coran", le marais de l'Anglade est apparu dès l'élaboration du Docob, en 1996, comme un joyau de biodiversité. Cet ancien - très ancien - méandre de la Seugne est aujourd'hui une tourbière alcaline : un habitat naturel d'une extrême rareté, prioritaire en Europe. Après 60 ans d'abandon, il se boise lentement et se banalise, ressemblant désormais à un impénétrable mur de végétation aux feuilles coupantes comme une lame de rasoir, phénomène accentué par les prélèvements d'eau agricoles alentour et la baisse du niveau de la nappe. Certains faciès sont déjà trop avancés pour être restaurés, d'autres ont développé d'autres intérêts biologiques, mais globalement, il est temps de stopper la dynamique de vieillissement par un entretien et un travail global sur le niveau d'inondation. Le principal frein à sa restauration réside dans la complexité foncière du marais : près de 300 parcelles appartenant à presque autant de propriétaires. Il faut donc les retrouver, les contacter, et surtout, les convaincre. La restauration et la gestion future du marais dépend de leur adhésion au programme. A ce jour, après 15 ans d'un lent travail de sensibilisation, 8 propriétaires pionniers se sont engagés, depuis 2009, dans un projet de restauration contractuel (contrat Natura 2000) coordonné par la LPO, soit presque 12 hectares sous contrat. L'autre enjeu sera de travailler à retrouver, à l'échelle du bassin de la Charente, un fonctionnement alluvial, et donc un régime de crues, normal. Un SAGE est en cours, auquel la LPO participe également."

Emmanuelle CHAMPION,
Responsable de programmes Natura 2000 et Plans de Gestion,
Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO).

La situation avant travaux

| Perturbation observée | Cause de la perturbation | Aménagement envisagé |
|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> Fermeture du milieu par densification de la cladiaie turficole* et développement des ligneux | <ul style="list-style-type: none"> Abandon des pratiques extensives d'entretien du marais depuis les années 50 | <ul style="list-style-type: none"> Fauche de la cladiaie, débroussaillage et abattage des ligneux |



Marais de l'Anglade

*Cladiaie turficole : la Cladiaie turficole est un habitat constitué essentiellement de Marisque (*Cladium mariscus*) dont le fonctionnement de type tourbière lui confère un rôle important dans la dynamique hydrologique des milieux.

Études préliminaires et objectifs des maîtres d'ouvrage

Le marais de l'Anglade, frayère à Brochets historique présentant de très importants enjeux en terme de biodiversité, a fait l'objet de toutes les attentions de la Fédération de Pêche dès le lancement de l'action E10 du Document d'Objectifs du site Natura 2000 "Vallée de la Charente, des Seugnes et du Coran" (voir encadré). Ce marais tourbeux de près de 90 hectares, vaste éponge inondée 10 mois sur 12, se trouvait dans une phase avancée de fermeture de milieu liée à l'abandon des pratiques ancestrales ayant conduit à la densification de la cladiaie turficole* et à la colonisation par de petits ligneux (saules, bourdaines...). Outre les enjeux piscicoles, constituant la première préoccupation de la Fédération, le marais de l'Anglade s'avère être un des plus importants et originaux foyer de biodiversité du site Natura 2000. L'objectif prioritaire des pêcheurs, consistant à retrouver une qualité de végétation favorable à la reproduction du Brochet (strate herbacée), s'est montré compatible avec les enjeux de préservation des espèces et habitats d'intérêt communautaire de ce marais. C'est donc naturellement que la Fédération s'est associée au projet coordonné par la Ligue pour la Protection des Oiseaux, structure animatrice du site Natura 2000, visant à restaurer le cortège végétal du Marais de l'Anglade.



La Seugne

Crédits photos : FDAAPPMA 17 - LPO



CONTACT
Maître d'ouvrage délégué
(coordinateur de l'opération)

Ligue pour la Protection des Oiseaux
05 46 82 12 34
lpo@lpo.fr



Travaux, aménagements, et réglementations

| Perturbation observée | Aménagement et travaux | Dossier loi sur l'eau et nomenclature IOTA |
|---|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> Fermeture du milieu par densification de la cladiaie turficole * et développement des ligneux | <ul style="list-style-type: none"> Abandon des pratiques extensives d'entretien du marais depuis les années 50. | <ul style="list-style-type: none"> Sans objet |



Débardage à cheval (Photo : LPO)



Brocheton dans son milieu naturel



Fauche tous les 3 à 5 ans (Photo : LPO)

Gouvernance et outils de gestion

Dans le cadre de l'action E10 (voir encadré), le marais de l'Anglade avait été placé sous surveillance en tant que zone prioritaire d'acquisitions foncières (convention SAFER). Comme souvent, ce type de démarche s'est révélé assez long et difficile (4 ans de 2002 à 2005). Au final ce sont 17 parcelles, pour un total de plus de 4,2 ha, qui ont été achetées par la Fédération. Ce n'est qu'en 2009, sous l'impulsion de la Ligue pour la Protection des Oiseaux, et conjointement avec 2 autres propriétaires (la commune des Gonds et un agriculteur local) que les premiers contrats Natura 2000 ont pu être signés afin d'asseoir techniquement et financièrement la phase de restauration, mais aussi les phases d'entretien consécutives. Les premiers travaux ont consisté au bornage des parcelles par un géomètre spécialisé, puis à la fauche, au débroussaillage et à l'exportation des ligneux par débardage à cheval. La phase correspondant à l'étude foncière et aux acquisitions a reçu l'appui financier de la DREAL Poitou-Charentes (ex DIREN), de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, de la FNPF (ex UNPF) et de l'ONEMA (ex CSP). Le Contrat Natura 2000, quant à lui, a offert l'opportunité d'un financement complet par des fonds nationaux et européens.

| Travaux | Coût |
|-------------------------------|-----------------------------------|
| Etude foncière | 7 013,00 € |
| Acquisitions | 10 708,00 € |
| Bornage des parcelles | Prise en charge État (DREAL PC) |
| Restauration de la végétation | 14 810,00 € |
| Total | 31 921,00 € (bornage non compris) |



"Natura 2000"

La Directive "Habitats/Faune/Flore" prévoit la constitution d'un réseau écologique européen cohérent de zones spéciales de conservation, dénommé Natura 2000, qui doit permettre d'assurer la préservation de milieux et d'espèces rares et/ou menacées au niveau communautaire. Cette directive a donc pour but de favoriser la biodiversité tout en conciliant les enjeux économiques, sociaux, culturels et régionaux.

Le site "Vallée de la Charente, des Seignes et du Coran" fait partie des sites pilotes qui ont permis d'initier la constitution de ce réseau sur le territoire national. D'une surface de plus de 7 000 ha, c'est une entité extrêmement liée à l'hydrographie, comme en témoignent les 227 km de fleuve, rivières et cours d'eau qui le sillonnent. Parmi les actions proposées dans le premier Document d'Objectifs, rédigé en 1998, une a retenu l'attention de la FDAAPPMA 17 : l'action E10. "Maintenir ou restaurer des sites de frai en lit mineur et lit majeur". C'est le Brochet, carnassier emblématique des cours d'eau français, et de la Charente et la Seugne en particulier, dont les habitats de reproduction peuvent être classés d'intérêt communautaire, qui a fait l'objet de ce vaste programme de réhabilitation de frayères. De 2001 à 2007, ce sont plus d'une dizaine de sites dont font partie le marais de l'Anglade et le moulin de Rouanne (Fiches 5 et 6), qui ont fait l'objet d'aménagements pour un montant global avoisinant les 160 000 €, financé par la DREAL Poitou-Charentes (ex DIREN), l'Agence de l'eau Adour-Garonne, la FNPF (ex UNPF), l'ONEMA (ex CSP) et bien sûr la FDAAPPMA 17.

Mais une restauration seule ne répondrait pas aux objectifs de préservation à long terme des habitats et espèces ciblées. C'est pourquoi, la FDAAPPMA 17 fut la première Fédération de pêche de France à souscrire un Contrat Natura 2000 en 2006. A ce jour, 5 de ces conventions lui permettent de pérenniser la gestion des sites réhabilités dont elle est propriétaire.



La frayère de St-Sorlin submergée (Saintes)



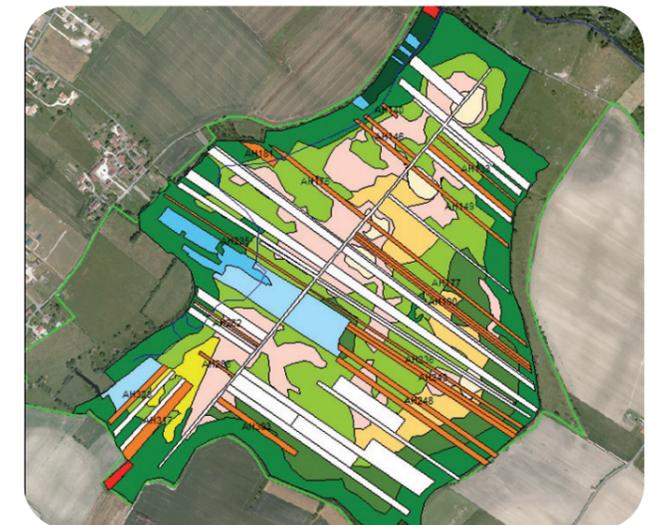
Ouvrage de gestion des niveaux d'eau (Montils)

Suivi et évaluation

Compte tenu de la surface du marais de l'Anglade et de la complexité de son maillage hydrographique, seul un relevé des périodes et durées de submersion est réalisé sur le site à proprement parler. Le suivi de l'efficacité de la reproduction est quant à lui évalué par inventaire piscicole complet par pêche à l'électricité sur une station du réseau départemental de la FDAAPPMA 17 située juste en aval de la connexion du marais avec la Seugne. Enfin, un suivi botanique permettant de caractériser l'évolution de la végétation est réalisé par la Ligue pour la Protection des Oiseaux.



Biométrie d'un géniteur



En blanc, les parcelles restaurées et en orange les parcelles en projet acquises par le CREN PC au marais de l'Anglade

Source LPO - <http://pc70valcharente.n2000.fr/>

